

LE TEMPS DES **Conquêtes**

NUMÉRO 43 JUILLET AOÛT 2007

Vers le 8^{ème} congrès du **MJS**

**FIERS D'ÊTRE
SOCIALISTES**

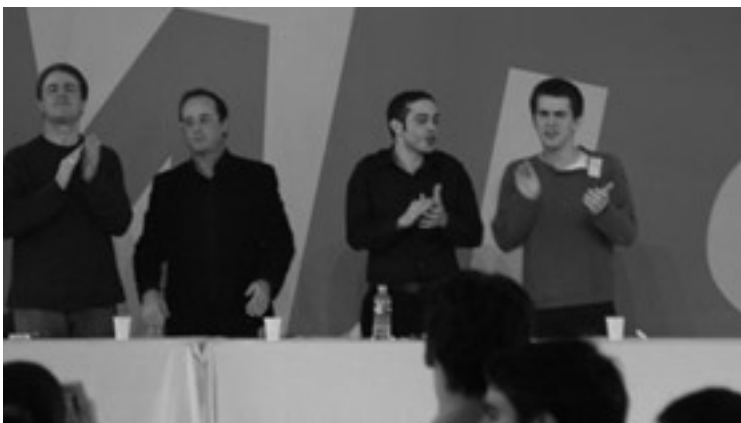
**Texte proposé par le
Bureau National du
7 Juillet 2007 et soumis
aux amendements des
fédérations**



8^{ème}
congrès

MJS
Mouvement des
Jeunes Socialistes

Congrès de Paris, décembre 2005



En route vers le 8^{ème} congrès du MJS

Notre prochain congrès sera l'occasion d'adopter un nouveau texte d'orientation. Alors que la famille socialiste rentre dans une période de refondation, ce texte doit porter l'ambition de changement de notre génération politique et affirmer une parole forte.

Pour que ce message soit fort, il est important que les militants puissent faire entendre leur voix et se l'approprier. C'est pourquoi le texte proposé par le bureau national peut être amendé par les fédérations de manière participative.

Chaque amendement devra comporter le numéro de ligne de début, le numéro de ligne de fin, le type de l'amendement (ajout, modification, suppression ou déplacement), la classification (fond ou forme) et le contenu de l'amendement.

Seuls seront acceptés par la commission texte les amendements votés majoritairement par une fédération, remplissant les conditions précédentes et transmis au Bureau National avant le 04 octobre 2007 à minuit.

L'introduction, la conclusion, ainsi que le titre du texte d'orientation seront ajoutés à l'occasion de notre conseil national de synthèse.

Bonne lecture, bon congrès !

Directeur de publication :
Razzye HAMMADI

Rédacteur en chef :
Valerio Motta

Parution bimestrielle
Prix au numéro : 2,30 euros
Prix de l'abonnement : 10 euros
N° CPPAP : 0603 P 11281
N° ISSN : 1288-0922
Numéro tiré à 10 000 exemplaires
Imprimerie :
PGE - 9 rue Allard - 94160 Saint-Mandé

Publication :
Mouvement des Jeunes Socialistes
10, rue de Solferino - 75007 Paris
Tél. : 01.45.56.79.99
www.mjsfrance.org

Comprendre les abréviations

AG = Assemblée Générale

AF = animateur fédéral. C'est le responsable du MJS dans chaque département.

BN = Bureau National. C'est l'instance réunissant les délégués CCR et les membres du BN désignés lors du congrès. Le BN adopte des « déclarations » qui constituent des prises de position du MJS et désigne en son sein le Secrétariat National.

CF = Collectif Fédéral. C'est l'équipe qui organise l'activité d'une fédération.

CCR = Comité de Coordination Régionale. C'est la structure de coordination du MJS dans chaque Région. Elle est composée des « délégués CCR » de chaque fédération de la région en question et animée par un délégué régional.

CN = Conseil National. Instance d'orientation entre deux congrès, le CN réunit quatre fois dans l'année les AF, les délégués régionaux, le BN et la CNA.

CNA = Commission Nationale d'Arbitrage. La CNA est compétente pour statuer sur toutes les questions relatives à l'application des statuts du MJS.

SN = Secrétariat national, aussi appelé « SBN » pour Secrétariat du Bureau national. Se réunissant toutes les semaines, le SN est composé de Secrétaires Nationaux délégués à certaines thématiques. Le SN est l'instance de fonctionnement quotidien du MJS.

SG = Secrétaire Général. Coordonne l'activité d'une fédération sous la responsabilité de l'AF et aux côtés du trésorier.

TO = Texte d'orientation. Texte adopté lors du congrès et qui fixe l'orientation politique du MJS pour deux ans.

Le congrès du MJS en dates

Pendant l'été, et jusqu'au 4 octobre, chaque adhérent peut amender le texte d'orientation et les résolutions du congrès dans son groupe et sa fédération.

- **Du 13 septembre au 29 septembre**, chaque fédération du MJS organisera une ou deux assemblées générales de débats sur les différentes contributions politiques jointes à ce numéro du Temps des Conquêtes. Attention, ces AG seront le dernier moment pour adhérer au MJS.

- **Les 6 et 7 octobre**, le Conseil National de Synthèse votera les amendements remontés par les fédérations.

- **Du 19 octobre au 29 octobre**, chaque fédération organisera une ou plusieurs assemblées générales de vote pour choisir les textes et les délégués au Congrès National.

- **Les 2, 3 et 4 novembre**, le Congrès National réunira quelques 800 délégués des fédérations pour voter les résolutions, le plan d'action national, les instances nationales et la présidence du MJS.

- **Du 8 au 26 novembre**, chaque fédération organisera un Congrès Fédéral pour élire la nouvelle équipe fédérale ainsi qu'un plan d'action pour les deux prochaines années.

- **Du 29 novembre au 19 décembre**, les délégués du Comité de Coordination Régionale de chaque fédération éliront leur Délégués Régionaux.

Notre droit à l'avenir est menacé

Le droit à l'avenir, c'est le devoir pour une société d'assurer un futur meilleur aux générations suivantes. Ce droit n'appelle pas de devoir autre que celui pour une génération de respecter le droit à l'avenir de la suivante. C'est une question de dignité, de citoyenneté... d'humanité et de civilisation. Derrière l'inquiétude si souvent entendue "mais que vont devenir nos enfants ?" se pose la question de l'avenir de l'humanité.

Une génération écartée du progrès

Aujourd'hui, force est de constater que ce droit à l'avenir est sacrifié. C'est l'idée même de progrès qui est menacée. En 2007, la plupart des jeunes vivent déjà moins bien que leurs parents.

Nous sommes les enfants de la nouvelle répartition des richesses entre le capital et le travail qui favorise le profit au détriment du salaire.

Les inégalités n'ont jamais été aussi fortes dans la jeunesse, entre une minorité privilégiée toujours plus restreinte et une majorité en proie à l'incertitude, au déclassement et à la peur. Si rien n'est fait ces inégalités ne feront que s'aggraver. Il y a aujourd'hui 3 millions de pauvres en France, 1 sur 2 a moins de 29 ans. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, trop de jeunes sont otages du quotidien : comment construire sa vie quand la seule perspective envisageable est l'horizon indépassable de la précarité et du SMIC à perpétuité ? Comment imaginer demain quand la seule préoccupation est d'essayer de maintenir la tête hors de l'eau aujourd'hui ?

Ce n'est plus une crise générationnelle, mais bien le fonctionnement d'un système cohérent

Nous faisons les frais de décisions qui, mises bout à bout, ont conduit à échafauder un système où le chômage de masse apparaît comme un fait normal, le démantèlement des protections sociales une fatalité, la jeunesse un risque, la précarité une norme.

La dégradation de la situation économique et sociale de la jeunesse est la conséquence mécanique de ce mode de fonctionnement de la société. En particulier, dans les quartiers populaires, à la relégation spatiale et aux discriminations s'ajoute l'accumulation des problèmes sociaux en termes de logement, d'emploi, de santé, de sécurité, et d'éducation que connaît la jeunesse. Assurer le droit à l'avenir de la jeunesse, c'est donner collectivement aux jeunes les moyens de construire leur avenir de manière autonome.

Le renversement de la pyramide des âges pousse vers un approfondissement de ce système

Socialement plus vulnérable, la jeunesse est politiquement minoritaire. Le renversement de la pyramide des âges est une donnée démographique sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les conséquences qu'il entraîne doivent être préparées collectivement et démocratiquement. Mécaniquement, le nombre d'inactifs va augmenter et de jeunes actifs diminuer. Plusieurs scénarios sont possibles. Soit les inactifs, majoritaires politiquement, imposent une redistribution massive des plus jeunes vers les plus âgés. Soit les systèmes de solidarité collective explosent et chacun se replie vers une solidarité familiale forcément arbitraire et inégalitaire. Soit, si nous l'anticipons et le préparons, un nouveau pacte social émerge, reposant sur la solidarité intergénérationnelle et une juste répartition des richesses entre les générations.

48 Un nouveau capitalisme destructeur d'avenir.

49

50 L'émergence d'un nouveau capitalisme ne permet pas d'envisager ces questions de long terme en
51 déléguant cette question au marché. Ce capitalisme repose sur la déréglementation promue par les
52 institutions internationales et s'est développé en s'appuyant sur l'entrée en vigueur des principes
53 néo-libéraux. Soumis aux impératifs de rentabilité à court terme de la finance, il doit être maîtrisé,
54 combattu et dépassé. En son sein, ce sont les grands groupes mondialisés qui donnent le ton. Ils
55 organisent les flux du commerce mondial. S'appuyant sur le déséquilibre entre un capital mobile au
56 niveau international et un travail fixé territorialement, portés par une l'idéologie de la marge et la
57 propagande du prix toujours plus bas pour le consommateur, ils tendent à l'alignement des normes
58 sociales des pays du nord sur celles des pays du sud, qui ne peuvent progresser.

59

60 Ces multinationales, donneuses d'ordre de bon nombre d'entreprises, diffusent ces nouvelles
61 normes sociales à l'ensemble de l'économie, y compris aux entreprises plus protégées de la
62 concurrence mondiale. Faute de volonté politique nationale, d'outils et de régulation internationale,
63 il n'existe pas aujourd'hui de pouvoir démocratique qui permet de prendre en main les problèmes
64 économiques, sociaux et environnementaux de ce capitalisme.

65

66 Un système international où règne la loi du plus fort

67

68 De nouvelles puissances telles que la Chine sur le plan économique et militaire, l'Inde ou le Brésil,
69 sur le plan commercial, tendent à adopter les comportements impérialistes des puissances existantes
70 et notamment de l'hyperpuissance américaine. La guerre en Irak illustre jusqu'où peut pousser un
71 système international déséquilibré. Si des ensembles régionaux poursuivant d'autres buts que
72 l'accompagnement d'un capitalisme débridé (ce qui n'est pas le cas de l'Union Européenne)
73 n'émergent pas, on peut craindre que les relations internationales ne deviennent régies, encore plus
74 qu'aujourd'hui, que par la loi du plus fort.

75

76 Dès maintenant la Chinafrique s'ajoute à l'Europafrique et à la Françafrique. Depuis la fin de la
77 guerre froide, les conflits de répartition de richesse et d'émancipation prennent la forme de conflits
78 identitaire ou religieux. Les migrations provoquées par ces conflits déstabilisent les sociétés du sud
79 aussi bien que du nord.

80

81 Un impératif : le développement durable

82

83 Les défis environnementaux ne peuvent être relevés dans un tel contexte. Le réchauffement
84 climatique ne s'arrête pas aux frontières. La rareté de l'eau, et plus largement la nature limitée des
85 ressources sur notre planète, est une question qui concerne l'ensemble de l'humanité, surtout quand
86 la population risque d'augmenter de moitié dans le siècle. Nous sommes la première génération qui
87 connaîtra l'après pétrole.

88

89 Les économies nationales croissent selon un mode de production gaspillant l'énergie. L'ensemble de
90 la richesse mondiale produite double tous les 20 ans : si nous ne changeons pas de modèle de
91 développement nous allons vers une pénurie d'énergie et une augmentation forte de la pollution.
92 Sans décision collective, sans nouveaux rapports de production, sans nouveaux modes de
93 consommation, c'est à une catastrophe écologique majeure que notre génération sera confrontée,
94 avec le déplacement de millions de réfugiés écologiques.

Un progrès technologique source de craintes légitimes

Enfin, le progrès technologique non maîtrisé démocratiquement amène à pervertir la notion même de progrès. Laissées aux mains du marché, la recherche et l'innovation scientifiques ne sont pas mises au service de l'intérêt général mais bien au service d'intérêts privés. Elles sont donc principalement utilisées dans ce but. Or, la détention de certaines technologies confère de nouveaux pouvoirs à certaines entreprises dont les citoyens peuvent légitimement craindre l'utilisation, notamment en termes de protection des libertés.

Mettre le collectif au service de l'individu

« Être démocrate, ce serait agir en reconnaissant que nous ne vivons jamais dans une société assez démocratique », Jacques Derrida, philosophe du XX^{ème} siècle.

Socialistes, nous avons la conviction que l'accumulation des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt de tous et que c'est bien par des solutions collectives que les individus peuvent voir leur condition personnelle progresser.

Isolés, les individus recherchent des solutions privées aux problèmes de la société

L'essor des valeurs et de la culture néo-libérales au sein de notre société pousse à l'isolement des individus. C'est le cas au travail où les salariés sont mis de plus en plus en concurrence les uns avec les autres au sein d'unités de production fragmentées. C'est le cas au niveau de l'urbanisme où de plus en plus de Français de conditions modestes sont éloignés des villes centres vers les espaces périurbains dénués de lieux de sociabilité et de service public.

Seuls face à la société, les individus sont poussés à rechercher des solutions individuelles reposant sur le chacun pour soi. La société française s'imprègne par conséquent des valeurs et du discours politique de droite. Elle rejette les problèmes qui lui sont posés sur la faute des individus. Faute de mettre en place les politiques et les moyens pour renouer avec le plein emploi, on accuse les chômeurs d'être des assistés. Faute de s'attaquer à la sélection sociale qui structure le système d'éducation, on fustige les professeurs ou les élèves. Faute de véritablement lutter contre les discriminations et de concrétiser le projet républicain, on pointe du doigt un prétendu défaut d'intégration de certains Français ou étrangers. Face aux injustices que ces problèmes sociaux engendrent, les individus se trouvent désemparés et intériorisent ces échecs collectifs comme des humiliations individuelles. Ils renoncent à trouver une perspective politique à des aspirations pourtant légitimes. Le sentiment d'humiliation dresse les individus les uns contre les autres, ce que la droite a bien compris en surfant sur la logique du « tous contre tous ». Pour beaucoup, la seule voie consiste à se tourner vers la solidarité privé autour des familles ou de prétendues communautés.

Par conséquent, le rôle de la gauche est de donner des grilles de lectures collectives, d'affirmer que les conflits dans notre société ne sont pas seulement des conflits individuels mais bien des conflits qui opposent des groupes sociaux à d'autres parce que leurs intérêts sont différents (comme dans le cas de la répartition des richesses entre le salaire et les profits). Il s'agit de parler aux individus non pas en tant qu'individus isolés, mais en tant que membres de classes sociales ou de collectifs ayant des intérêts communs, bref repolitiser la société. Face à l'isolement des individus, la gauche doit incarner le lien social et promouvoir l'émancipation par la solidarité et la démocratie. Le rôle du politique est alors fondamental.

La démocratie, lien entre l'intérêt général et les individus

Pour sortir de cette spirale néfaste, les socialistes doivent faire en sorte que chacun puisse se réapproprier son destin par la démocratie. La restriction du champ de la puissance publique laisse le marché trancher un grand nombre de débats. Le débat démocratique est le lieu de confrontations des visions et des intérêts conflictuels qui doit permettre la mise en place de compromis qui ne sont pas des renoncements. Le marché, à défaut de régulation et de contre-pouvoirs inscrits dans le mouvement social, est le lieu où les questions sont tranchées selon la loi du plus fort. Réhabiliter le rôle de la puissance publique, et surtout l'Etat social, en tant qu'outil au service de l'intérêt général est donc une nécessité.

La question de l'exercice du débat et de la représentation démocratique doit être posée. La V^{ème} République a démontré, par la présidentialisation des institutions autant que par l'importance des pouvoirs accordés à l'exécutif (au détriment des pouvoirs législatif et judiciaire), sa capacité à se transformer en « monarchie républicaine ». C'est la démocratie française qu'il faut refonder en remettant le Parlement au cœur des institutions d'une VI^{ème} République. La problématique est similaire au niveau de l'UE pour laquelle nous revendiquons une Europe politique, fédérale et sociale. La démocratie et la puissance publique doivent primer sur la « concurrence libre et non faussée ».

Envisager différemment le droit de propriété

Réhabiliter la puissance publique ne se borne pas aux questions institutionnelles. Cela passe par le réarmement des outils dont la démocratie dispose pour mettre en œuvre les décisions des citoyens. En cela, le droit de propriété apparaît comme un impensé dans notre société sur lequel vient souvent buter l'action publique. C'est le cas lorsqu'il s'agit de réglementer l'économie ou de mettre en place un autre partage des richesses : faute de pouvoir argumenter, bien souvent les socialistes sont obligés de renoncer. Le droit de propriété est un droit fondamental à condition que son usage individuel n'aillent pas à l'encontre de l'intérêt général. Dans ce cas, c'est bien à la règle de droit de fixer les limites entre le droit de propriété individuel et ce qui est du ressort de l'intérêt général. Par exemple, l'accumulation de richesses entre les mains de quelques uns doit être tempérée par une redistribution forte. C'est une condition nécessaire au développement de notre société et à l'idéal d'égalité entre les Hommes. En matière de logement par exemple, un droit de propriété dont l'usage n'est pas encadré conduit à des situations où, dans certaines villes, 10% des logements sont vacants alors que des êtres humains dorment dehors.

Clarifier notre rapport au marché

Le marché doit être un outil au service des Hommes. Dans certains cas, il permet de mieux parvenir à l'intérêt général que la propriété publique. Le marché n'est pas systématiquement supérieur à la propriété publique. Il faut penser la société avec le marché pour éviter la société de marché, c'est-à-dire une société où le marché, et donc les rapports de forces économiques, décident de tout, au détriment de l'intérêt général. Par conséquent, le politique doit primer sur l'économique, la règle de droit démocratique sur le droit de propriété individuel. Le marché ne peut et ne doit fonctionner que dans les cadres décidés par la puissance publique. Pour les socialistes, on ne peut brader les droits des travailleurs, qui sont des droits humains, au nom de principes comme la concurrence ou la flexibilité. D'après les libéraux et le MEDEF, ces principes sont censés améliorer le fonctionnement du marché. En réalité, ils sont bien souvent les faux-nez des intérêts de celles et ceux qui dirigent les entreprises.

194 Certaines activités ne doivent pas être confiées au marché dans la mesure où la logique de profit et
195 la confrontation des intérêts privés interdisent la concrétisation des droits des citoyens. Dans le
196 domaine de la santé, par exemple, la privatisation du système américain a fait exploser les coûts.
197 Elle a conduit 40 millions de citoyens de ce pays, qui n'ont pas les moyens de se payer une
198 assurance privée, à renoncer à avoir une protection sociale. Cette situation nuit non seulement à
199 ceux qui n'ont pas de droit à être soignés, mais aussi à l'ensemble de la population dans la mesure
200 où les maladies sont indifférentes à la taille du compte en banque. Bon nombre de services publics
201 (gaz, électricité, eau...) ont été soumis au marché : dans la plupart des cas, la déréglementation et
202 la privatisation ont conduit à une explosion des prix et à une restriction de leur accès à un certain
203 nombre de citoyens au nom du principe de rentabilité. Par ailleurs, des monopoles privés auxquels
204 il est de plus en plus difficile d'imposer le respect des règles d'intérêt général, et notamment l'égalité
205 d'accès, se sont constitués. Dans le domaine des besoins fondamentaux, et en particulier pour les
206 services publics en réseau, la propriété publique est une nécessité. Elle doit être complétée par des
207 règles et un contrôle exercé par la puissance publique, afin que ces services publics répondent
208 véritablement aux droits des citoyens.

209 Vers de nouvelles propriétés socialisées

210 De la même manière, en matière de recherche, la propriété privée des brevets, même si elle peut
211 être une incitation à l'innovation, conduit à créer des rentes privées qui s'opposent à l'intérêt
212 général. On voit en matière de santé les effets dévastateurs de la propriété privée des brevets de
213 médicaments : certains pays ne pouvant s'acheter des licences ne peuvent pas les fournir à leurs
214 citoyens. De même, en matière de logiciels, la construction de monopoles privés, reposant sur la
215 privatisation de certains savoirs, conduit à limiter les transferts de technologies et à restreindre
216 l'accès à la culture des catégories les plus modestes de la population. À cet égard, le logiciel libre
217 et la logique de coopération libre constituent une alternative intéressante, et démontrent que le
218 socialisme numérique permet de construire des logiciels de qualités et accessibles au plus grand
219 nombre du fait de leur gratuité. La recherche s'appuie sur un savoir qui est le patrimoine commun
220 de l'humanité. Bon nombre des innovations sur lesquelles elle débouche sont essentielles pour
221 l'avenir de notre société. C'est pourquoi la collectivité doit se la réapproprier.

222 D'une manière générale, les biens publics, comme l'environnement, doivent être protégés et régis
223 par des règles de droit démocratiquement élaborées. Livrés à la loi du marché, ils sont dévastés par
224 la déresponsabilisation qu'entraîne la concurrence entre les intérêts individuels.

225 Il importe aujourd'hui de retrouver le sens de l'intérêt général, c'est-à-dire la conscience d'une
226 communauté de destin. L'individualisme comme repli des individus sur eux-mêmes, et guerre du
227 tous contre tous, est destructeur. L'individualisme comme épanouissement et émancipation de
228 l'individu est un des idéaux du socialisme. Il appelle une transformation de notre société dans un
229 cadre démocratique. Il doit s'appuyer sur la recherche de mécanismes collectifs solidaires, crédibles
230 et ambitieux dont l'individu ressent les bénéfices. Face à l'accaparement privé des richesses et des
231 libertés qu'organisent les principes et les réformes néo-libéraux, les socialistes doivent s'appuyer sur
232 un discours fort reposant sur la défense d'un intérêt général que la puissance publique doit
233 incarner.

237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286

Contre les inégalités, l'émancipation par l'égalité d'autonomie

Nous avons grandi dans un monde où le mouvement historique de réduction des inégalités s'est interrompu. Ces inégalités ne sont pas seulement conjoncturelles, elles sont aussi les conséquences d'un modèle de société. Nous, socialistes, sommes convaincu que l'émancipation passe par l'égalité. Nous nous inscrivons dans la logique de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui affirmait en 1948 « les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits et en dignité ».

Notre conception de l'égalité : l'égalité d'autonomie

Trop souvent le combat de l'égalité est considéré comme archaïque. Aujourd'hui, certains à droite affirment qu'il faudrait se tourner vers l'égalité des chances, c'est-à-dire se contenter de faire en sorte que les chances soient égales sur la ligne de départ, peu importe les inégalités de résultat à l'arrivée, peu importe la violence de la compétition pour peu que la fiction du mérite serve à se donner bonne conscience.

Notre conception de l'égalité est celle de l'égalité d'autonomie : donner à chacun le droit de faire ses choix de vie de manière autonome à tout moment de sa vie. C'est une conception exigeante de l'égalité, qui fait de l'égalité des droits un préalable, de la concrétisation de ceux-ci un souci permanent, de l'égalisation des conditions de vie une préoccupation essentielle. Elle impose tout autant de s'attaquer aux inégalités à la racine que de mettre en place les outils de redistribution et de réduction des inégalités. Parce que de trop grandes inégalités conduisent systématiquement à l'aliénation des plus faibles par les plus forts, la recherche de l'égalité d'autonomie correspond à notre idéal d'émancipation des hommes et des femmes.

Les inégalités économiques et sociales se creusent.

Dans notre pays, les 10% des ménages les plus riches gagnent un quart de la richesse nationale, alors que les 10% les plus pauvres ne se partagent que 3,1% des revenus. Presque la moitié du patrimoine national est possédée par les 10% les plus riches. Rien ne peut justifier de tels écarts que favorise d'ailleurs le chômage de masse. La dynamique d'un marché sans limite est pour beaucoup à l'origine de ses inégalités. Ces écarts sont entretenus par notre système fiscal. D'ailleurs, la suppression progressive des droits de succession, au moment où d'important transfert de richesses vont avoir lieu, entraîne une transmission héréditaire des inégalités. Le problème n'est pas tant la production des richesses, même si c'est une préoccupation légitime, que sa répartition.

Il importe donc de s'attaquer aux inégalités au coeur du système économique. Face au transfert des risques économiques sur le dos des salariés, il convient de mettre en place de nouvelles protections, de réaffirmer leurs droits et de favoriser l'augmentation des salaires. Les structures de base de la fiscalité et des outils de redistribution, notamment le foyer et l'annualité, doivent être débattues. Au moment où nous recherchons l'autonomie d'individus qui changent davantage de situation dans une vie, ses structures sont-elles des protections ou des contraintes dans une société où les familles se recomposent ? De même, les petites entreprises, plus vulnérables aux fluctuations de l'économie, doivent être protégées. C'est particulièrement important pour les sous-traitants des grandes entreprises, dont la survie dépend bien souvent du bon vouloir des grandes entreprises.

Le droit à l'initiative économique est aussi un combat pour les socialistes. Démocratiser l'accès à la création d'activité est un outil de création de richesse nécessaire et peut contribuer à l'autonomie des individus, même si cela ne suffit pas bien sûr à répondre à ces deux objectifs.

287 Ces inégalités économiques se prolongent en inégalités sociales. Bien souvent ces inégalités
288 s'accumulent : aux inégalités de revenu s'ajoutent les inégalités d'accès à la culture, aux loisirs, aux
289 vacances, à la santé et aux droits sociaux. Elles plongent les classes les plus modestes de notre
290 société dans une dynamique de descenseur social. La condition des populations qui vivent dans la
291 pauvreté n'est pas très éloignée de la condition de ceux qui vivent juste au dessus du seuil de
292 pauvreté et que le moindre accident de la vie peut faire basculer dans la misère.
293

294 La diffusion du progrès technologique, et notamment des technologies numériques, creuse le fossé
295 social entre, d'un côté, celles et ceux qui bénéficient des nouvelles technologies de l'information tant
296 au travail que dans la vie quotidienne et, de l'autre côté, celles et ceux qui en subissent les effets au
297 travail et en sont écartés dans leur vie quotidienne. Sur un même territoire cohabitent ceux qui
298 vivent dans une culture de l'instantanéité et ceux qui ont l'impression de voir évoluer le monde sans
299 eux.
300

301 Dans la société de l'abondance de l'information, les inégalités ne dépendent plus uniquement de
302 l'accès technique aux données, mais de la capacité à maîtriser les codes sociaux de ce nouvel
303 environnement. Cette question est d'autant plus importante pour les socialistes que l'accès à ces
304 techniques et donc à ces informations est un instrument de pouvoir et d'émancipation. La
305 structuration de la société de l'information en réseau ne marque pas la fin de la domination de
306 certains hommes sur d'autres mais rend uniquement ce phénomène moins visible. C'est pourquoi la
307 question de la citoyenneté numérique est essentielle.
308

309 Les inégalités se creusent aussi entre les territoires.

310

311 Au niveau national, la richesse par habitant varie du simple au double entre la région la plus riche
312 et la plus pauvre. Plus globalement, les inégalités entre les centres où se concentrent les emplois, les
313 infrastructures, les savoirs et les richesses, et les périphéries où sont repoussés par la crise du
314 logement et les prix du foncier les plus modestes amènent à un creusement des inégalités
315 territoriales.
316

317 L'Etat, faute d'une politique d'aménagement du territoire ambitieuse, et les collectivités territoriales,
318 faute d'une péréquation suffisante, ne parviennent pas à les réduire. Par conséquent, les zones
319 rurales sont bien souvent tenues à l'écart du développement de notre société : le progrès
320 technologique n'y est pas assez présent, les services publics les désertent alors que l'agriculture ne
321 peut plus y constituer la principale activité économique. Depuis plus de 20 ans, d'accidents de la
322 vie en perpétuation des inégalités de départ, se créent des zones où sont rassemblés les plus
323 vulnérables de notre société : ce sont les quartiers de relégation où s'accumulent chômage, mal-
324 logement, précarité, enclavement par l'absence de transports, discriminations, insécurité, et
325 difficultés d'accès à la justice.
326

327 Les inégalités de départ se figent en inégalités de destin

328

329 L'école républicaine ne permet pas aujourd'hui de résorber les inégalités de départ. Elle reproduit
330 voire accentue les inégalités d'origine. Alors que les ouvriers et les employés représentent 60% de la
331 population française, leurs enfants ne représentent que 5% des étudiants de troisième cycle
332 universitaire. La société française est rongée par les inégalités. Les inégalités de départ ou les
333 accidents de la vie, qu'un système de protection sociale républicain est censé réparer et prévenir, se
334 figent trop souvent en inégalités de destin. Quand la mobilité sociale est bloquée, l'autonomie des
335 individus dans leur choix de vie est au mieux réduite, au pire inexistante, comme si les possibilités
336 d'émancipation de certains étaient déjà jouées avant la naissance.

337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386

Les inégalités de genre

La promesse républicaine d'égalité se heurte à d'autres inégalités moins directement liées à notre système économique et qui touchent l'ensemble des catégories de la société de manière transversale. La première d'entre elles est l'inégalité entre les genres. Dans la sphère publique, elle se caractérise notamment par une sous représentation des femmes aux postes de responsabilité, par un écart d'environ 25% entre le revenu à travail égal et par le fait que les femmes sont plus exposées aux emplois précaires (près d'un million de femmes occupent un emploi à temps partiel de manière subie, contre 200 000 hommes). Dans la sphère privée, cette oppression prend la forme d'une répartition des activités dites valorisantes effectuées par les hommes et l'exercice d'une double journée (travail et tâches domestiques) par les femmes. Cette inégalité est d'autant plus difficile à combattre qu'elle est bien souvent intériorisée par les individus, y compris dans les situations de soumission.

Les inégalités liées à l'orientation sexuelle, au-delà de leur inscription dans les comportements stigmatisant de bon nombre de citoyens, sont aussi organisées par la loi, comme l'illustre l'interdiction du mariage au couple de même sexe.

Les discriminations accroissent les inégalités

Enfin, les inégalités de destin liées à la couleur de peau, à la consonance du nom ou à la religion renvoient trop de citoyens français à la condition immigrée de leurs ancêtres. Un jeune ayant un nom à consonance maghrébine a aujourd'hui 1,6 fois plus de chance de se retrouver au chômage 3 ans après son entrée sur le marché du travail que la moyenne. Ce plafond de verre qui prend parfois la forme de discrimination ouverte et assumée est le principal défi de la République.

Même si le droit s'est renforcé ces dernières années, cela n'est pas suffisant pour combattre un phénomène d'une telle ampleur. Il est nécessaire de créer une justice des discriminations sur le modèle de la justice financière, composée de pôles spécialisés où travailleraient des procureurs dont ce serait l'unique objet, et disposant de forces de police leur permettant d'enquêter sur ces affaires.

Un monde rongé par les inégalités

Notre monde devient de plus en plus inégalitaire. 900 millions de personnes souffrent de malnutrition, 60% de la population des pays les moins avancés n'a pas accès à l'eau potable, 1 habitant de la planète sur 5 vit avec moins de un euro par jour. Le commerce mondial reproduit et accentue déséquilibres et rapports de forces entre pays riches et pays pauvres. Les écarts de développement jettent sur les routes des millions d'immigrés au sein du Sud, où du Sud vers le Nord, souvent dans des conditions tragiques. Si « l'immigration zéro » est un fantasme, le besoin d'un véritable co-développement se faisant sur la base de la démocratie et de l'appropriation du développement par les peuples du sud, et pas sur un mode néo-colonial, se fait véritablement sentir, tant en termes de progrès humain que de gestion des flux de population au niveau mondial.

Notre modèle : le socialisme démocratique.

Le socialisme démocratique est autant une fin qu'un moyen. Nous nous battons pour parvenir à une société socialiste d'émancipation des êtres humains. L'approfondissement de la démocratie et le

387 *progrès social sont nos feuilles de route. Notre idéal est révolutionnaire, notre méthode est*
388 *réformiste. Nous mettons l'autonomie au service de la famille socialiste. Ni donneurs de leçons, ni*
389 *apprentis socialistes, nous voulons porter une parole socialiste utile et légitime.*

La famille socialiste est un outil au service d'un camp social

392
393 Le mouvement politique socialiste est un outil au service des aspirations des plus modestes, de celles
394 et ceux qui vivent de leur travail où souhaitent en vivre. Nous sommes issus du mouvement ouvrier,
395 qui face à la paupérisation, à la violence, et à l'aliénation produites par le capitalisme, s'est doté
396 d'un outil politique de conquête du pouvoir pour combattre ce système économique et changer la
397 société. Jusqu'en 1990, la social-démocratie pouvait s'appuyer sur un rapport de forces implicite lié
398 à l'existence du bloc communiste. Depuis que ce bloc s'est effondré, les socialistes perdent partout
399 le pouvoir en Europe et la droite se fait plus décomplexée. Les idées libérales deviennent
400 dominantes. Elles font passer la défense des intérêts des plus riches pour l'intérêt général. Elles
401 s'attachent à rendre illégitimes les aspirations des plus modestes. Notre rôle est plus que jamais de
402 porter la volonté de changement d'un camp social.

Notre idéal de société

403
404
405
406 Nous portons un idéal de société socialiste. Nous voulons mettre en place un système d'économie
407 mixte, où la démocratie est le principe de fonctionnement, y compris sur les lieux de travail, comme
408 dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi nous refusons la marchandisation
409 de l'ensemble des activités humaines que porte le capitalisme.

410
411 Nous portons un modèle de développement alternatif. Nous nous battons pour un environnement
412 protégé, ce qui implique de nouveaux modes de consommation et de production : c'est une
413 condition de la survie de l'humanité. Nous voulons que le travail libère les êtres humains.
414 Cependant, comme le travail ne suffit pas à émanciper les hommes, nous voulons faire émerger une
415 société du temps libéré.

416
417 Nous sommes internationalistes parce que le socialisme est un combat pour l'humanité et que nous
418 refusons de voir les identités opposer des hommes qui ont les mêmes droits et la même dignité.

419
420 Nous nous battons pour la paix dans le monde et un système international démocratique.

421
422 Nous voulons le plus haut niveau d'éducation pour tous afin de libérer les hommes et les femmes de
423 l'aliénation obscurantiste.

424
425 La République est la forme que nous donnons à la démocratie politique. Dans cette République, les
426 citoyens doivent être égaux. La laïcité doit garantir la neutralité de la sphère publique par rapport à
427 toutes les options spirituelles et préserver la sphère publique de l'intervention des religions.

428
429 Nous nous battons pour défendre les libertés individuelles et collectives, qui sont autant de
430 conquêtes contre les pouvoirs qui asservissent et aliènent les hommes. Les libertés ne sont pas
431 négociables, elles découlent des droits attachés à la personne humaine.

Mettre la société en mouvement pour conquérir le pouvoir et changer la société

432
433
434
435 Cela fait trois présidentielles de suite que la gauche perd dans notre pays, depuis 1988 les
436 socialistes n'ont gagné qu'une seule élection nationale. On ne peut plus croire qu'il s'agit

437 d'accidents électoraux. C'est bien notre stratégie de conquête du pouvoir qui est en question. C'est
438 donc bien d'une refondation dont nous avons besoin : refondation sur le fond, sur nos propositions,
439 nos discours et nos analyses ; refondation sur la forme de notre outil.
440

441 La famille socialiste a pour devoir d'enraciner la gauche dans la société afin de la mettre en
442 mouvement. Elle doit être représentative de la société. Comme à l'origine des partis socialistes, elle
443 doit être en interaction permanente avec celles et ceux qui changent la société par leur implication
444 dans le mouvement social et qui portent les aspirations par d'autres moyens que le militantisme
445 politique. Elle doit se faire l'interprète de leurs combats et constamment se nourrir de leur vécu. Il
446 doit en être de même au niveau des intellectuels qui par leurs analyses et leurs propositions
447 participent à la construction des idées de gauche. La famille socialiste doit être un intellectuel
448 collectif qui rassemble la gauche politique, intellectuelle et sociale derrière une bataille culturelle.
449

450 Pour mener cette bataille culturelle, la famille socialiste doit être présente dans toutes les sphères de
451 la société, tisser le lien social, impulser et effectuer un travail d'éducation politique (information,
452 formation des militants, propagande, organisation de débats...). Nous devons repolitiser la société.
453 Nous devons utiliser les médias comme outil de conviction, ne pas nous plier à leur exigence de
454 rentabilité qui conduit à la personnalisation de la vie politique. La logique de personnalisation de la
455 politique est destructrice pour la gauche. Tout comme le parti socialiste porte la parole d'un camp,
456 les dirigeants socialistes doivent porter la parole des socialistes. Si un dirigeant identifié est
457 nécessaire pour représenter la famille socialiste dans la V^{ème} République, les militants ne doivent pas
458 être là pour porter la parole d'un chef : c'est une conception de l'avant-garde éclairée qui mène la
459 gauche dans le mur. Du fait de l'appartenance de la plupart des médias à de grands groupes
460 proches de la droite, il est important que les socialistes se saisissent des médias alternatifs et créent
461 leurs propres médias de masse. Nos victoires sur le fond préparent nos victoires dans les urnes et
462 donc les victoires de notre camp social. Donnons-nous les moyens de nos ambitions.
463

464 La transformation sociale marche sur deux jambes : le mouvement politique et le mouvement social.
465 Dans le respect de leur indépendance, nous devons favoriser l'émergence de corps intermédiaires
466 qui permettent de changer la société : mutuelles, syndicats, fédérations d'éducation populaires,
467 associations de consommateurs... Ce sont autant de structures d'émancipation des citoyens. Autant
468 d'outils pour construire, structurer le rapport de force entre la gauche et la droite. Nous devons
469 devenir majoritaire dans les têtes pour devenir majoritaire dans les urnes. Quand une société refuse
470 d'assumer les conflits collectifs, elle ne peut parvenir au compromis et définir collectivement l'intérêt
471 général. Notre rôle est d'être acteur de ces conflits collectifs, de les faire émerger dans le cadre
472 démocratique, et de porter des solutions concrètes pour changer les vies.
473

474 Le socialisme municipal comme base de la reconquête et de la transformation sociale 475

476 Dans cette optique, la stratégie politique de la famille socialiste pour les prochaines élections
477 municipales est un élément essentiel. Quand les socialistes conquièrent le pouvoir, c'est pour
478 changer la vie. En 2012, nous aurons été éloigné du pouvoir national depuis 10 ans. Les élections
479 municipales de 2008 devront être une étape de repolitisation de la société par le niveau local. Les
480 socialistes devront proposer des projets de transformation sociale à l'échelle des territoires, luttant
481 contre les nouvelles fractures sociales et territoriales, mobilisant les forces de progrès au niveau
482 local et formant des alliances électorales cohérentes avec cette orientation. Ces élections seront une
483 formidable occasion pour les socialistes de montrer qu'ils peuvent changer les vies, faire vivre la
484 démocratie au niveau municipal en faisant participer les citoyens au changement. Au niveau
485 communal et intercommunal, il appartient aux socialistes de faire renaître le socialisme municipal
486 en s'appuyant sur la solidarité, les services publics et le développement économique, social,

487 environnemental et culturel des territoires. De notre capacité à changer la société concrètement au
488 niveau local dépend notre capacité à reprendre le pouvoir au niveau national.
489
490 Demain, aux élections municipales et cantonales, et après-demain aux européennes, nous devons
491 incarner cette gauche décomplexée que nous voulons faire émerger. Ni plus à gauche, ni moins à
492 gauche, mais mieux à gauche. Dans les années à venir, chaque prise de responsabilité pour un
493 socialiste ne devra pas être vue comme une position conquise, mais comme une opportunité de
494 transformation sociale. Refonder la gauche passe par refonder notre rapport au pouvoir.
495
496 Nous ne devons pas oublier d'où nous venons, ce que nous sommes, vers où nous voulons aller.



Résolutions proposées par le Bureau National

600 **Résolution n°1 - Le travail**

601

602

603

604

605

606

607

608

609

Depuis 30 ans, le chômage de masse et la précarité constituent un horizon permanent pour notre génération. L'existence d'un fort taux de chômage déséquilibre le rapport entre l'employeur et l'employé qui peut toujours s'entendre dire « si vous n'êtes pas content, j'en ai dix qui attendent votre place ». Les parcours discontinus, les stages, l'intérim, les CDD ou temps partiels subis, et les conditions de travail de plus en plus difficiles conduisent à une grande précarité dans le travail. Elle touche d'abord les jeunes, les immigrés, les femmes, et les salariés peu qualifiés. Les travailleurs pauvres se multiplient dans un pays où la création de richesses est toujours plus forte.

610

611

612

613

614

615

La volonté de la droite, de protéger les intérêts des puissances d'argent plutôt que ceux des travailleurs, a conduit à ce désastre. Nous proposons une autre ambition : lutter pour le plein emploi à travers une croissance partagée et mieux protéger les travailleurs.

* * *

616

617

618

619

620

1) Lutter pour le plein emploi : une croissance partagée.

Le plein emploi est un objectif. Il est aussi un instrument permettant d'améliorer la situation des salariés dans la négociation salariale. Pour atteindre ce plein emploi, plusieurs politiques doivent être menées.

621

Salaires, demande et emploi

622

623

624

625

La hausse des salaires est un levier de croissance économique stimulant la demande, la consommation et donc l'activité économique. Cette hausse ne saurait concerner le seul Smic : c'est le sens de notre proposition de mise en place d'un **taux interprofessionnel de croissance des salaires** annuel.

626

627

628

629

630

631

La dynamique économique créée par la relance de la demande permettra de **porter le temps de travail à 35H pour tous**. Nous lutterons contre le temps partiel imposé aux femmes, et contre le chômage. Ces actions contribueront à augmenter le nombre d'heures travaillées dans l'ensemble du pays. La croissance partagée doit prendre en compte les entreprises : **une notation sociale réalisée par les partenaires sociaux déterminera le taux d'imposition des sociétés** en fonction de leur taille, de leur politique salariale et sociale, du niveau de précarité de leurs salariés.

632

Création de valeur, recherche et investissement.

633 Il n'y a pas de redistribution sans création de richesse. L'investissement est au cœur de la
634 croissance partagée, c'est un élément moteur dans une économie en compétition internationale.
635 C'est pourquoi une politique industrielle ambitieuse devra soutenir l'activité par la réalisation
636 d'infrastructures. La recherche publique sera l'objet d'investissements massifs. La recherche privée
637 devra suivre ce chemin : l'investissement des entreprises dans la recherche sera favorisé.

638 La création d'entreprise est un outil de dynamisation de l'économie. Elle doit être suscitée par
639 trois axes :

640 **Aide au financement.** Les banques doivent davantage jouer leur rôle. De plus, un fonds de
641 capital-risque public permettra de créer davantage de nouvelles entreprises innovantes. Le micro
642 crédit constituera le troisième étage de financement.

643 **Aide à la création d'entreprises par les jeunes diplômés.** La création d'incubateurs universitaires
644 doit permettre d'héberger les entreprises créées par les étudiants. Le bénéfice des brevets y étant
645 déposés reviendra à l'université.

646 **Soutien aux entreprises d'économie sociale** favorisant la reprise en coopérative des entreprises
647 proposées à la cession ou à la liquidation. Cette socialisation durable sera proposée aux
648 salariés souhaitant reprendre une entreprise rentable que ses actionnaires ont décidé de fermer.

649 * * *

650 Protéger les travailleurs

651 **La protection des salariés n'est pas qu'un instrument de justice sociale, elle est utile**
652 **économiquement.** Un salarié serein et en bonne santé est plus efficace dans son travail qu'un
653 salarié stressé et précaire. Les inégalités de droits entre les salariés selon leur statut, leur
654 employeur, leur contrat de travail et les changements intervenants au cours d'une vie
655 professionnelle doivent nous pousser à réorganiser les instruments de protection sociale.
656

657 De nombreux compléments de rémunération et de protection des salariés sont liés à l'entreprise
658 (tickets restaurants, CE, mutuelles, chèques vacances etc.). Les salariés les plus précaires, les
659 moins stabilisés dans l'emploi ou ceux travaillant dans les plus petites entreprises sont
660 défavorisés, n'ayant souvent pas accès à ces protections.

661 Le MJS propose que des comités d'entreprises territoriaux se substituent au système actuel.
662 Gérant la formation, la mutuelle, les compléments de salaire, les systèmes de service au salarié et
663 les maisons de la santé. Ils seraient dirigés par des représentants élus par les salariés qui y
664 seraient affiliés. Leur financement se ferait par un transfert des financements actuellement
665 consacrés aux comités d'entreprise avec la mise en place d'une péréquation nationale.
666 Par ailleurs, la Sécurité Sociale Professionnelle permettra d'assurer, au salarié, la possibilité de se
667 former, d'entreprendre, de se consacrer à sa vie de famille ou à une activité non lucrative, tout en
668 étant assuré de retrouver ensuite un emploi rémunéré. Cela passe par un suivi individualisé et un
669 maintien de la rémunération du salarié jusqu'à ce qu'il ait retrouvé un emploi. Les dispositifs de
670 formation continue doivent être systématisés et pris en compte dans le temps de travail.

671 **La multiplication des contrats de travail doit cesser.** Le contrat de droit commun est le CDI, le CDD
672 étant l'exception destinée à assurer des missions temporaires et non à éviter des embauches
673 durables.

674 L'inspection et la médecine du travail doivent être renforcées dans leurs moyens afin d'apporter
675 une vigilance sans faille aux conditions de travail des salariés. Les atteintes aux agents chargés
676 de faire appliquer le droit du travail doivent être sanctionnées aussi durement que celles à
677 l'encontre des policiers.

678 **Résolution n°2 - Europe : donnons-nous les moyens de nos** 679 **idéaux !**

680 *Deux ans après les non français et néerlandais, l'Europe est toujours, et plus que jamais, notre*
681 *ambition, pas seulement parce qu'elle permet la paix et la stabilité politique, même si l'Union*
682 *européenne est un pôle d'équilibre essentiel dans un monde multipolaire. Plus que cela, elle doit*
683 *contribuer à construire une autre mondialisation, plus juste et plus solidaire. Nous ne voulons pas*
684 *d'une Europe libérale mais bien d'une union engagée dans une lutte contre les logiques libérales.*
685 *L'UE doit donc véritablement s'affirmer comme un espace démocratique de conquête et de*
686 *garantie de droits politiques et sociaux.*

687
688 Bien loin de cet idéal, l'Europe est aujourd'hui volontairement paralysée sur le plan institutionnel,
689 mais continue à dérouler un projet de libéralisation sur la base des traités existant. Les sommets
690 européens sont la confrontation d'égoïsmes nationaux. L'élargissement s'est fait sans aucun projet
691 politique, et se traduit par une aggravation de divergences et de contradictions entre les états
692 membres. Mais l'absence de méthode de construction n'est pas seule en cause. Effectivement
693 l'Europe est en crise du fait d'un manque de volonté, se traduisant autant dans son faible budget
694 que dans son manque de nouveaux projets politiques ambitieux.

695
696 En France, la victoire de Nicolas Sarkozy pose le risque d'un engagement hexagonal pour une
697 Europe *a minima*. Le débat est d'autant plus faussé qu'un chantage s'est cristallisé sur la
698 construction européenne ; chaque opposant à la construction telle qu'elle nous est proposée étant
699 aussitôt dénoncé comme étant anti-européen. Il n'existe pas de parti de l'Europe. La construction
700 européenne est un moyen et non un objectif en soi, et doit répondre à un projet et à un idéal
701 européen. Aussi, continuerons- nous à lutter contre tout ce qui éloignerait l'UE de cet idéal.

702
703 Face à cette crise, différents outils doivent permettre l'avènement d'une Europe qui garantisse
704 réellement des droits et des protections aux travailleurs et aux citoyens. Le premier de ces outils
705 est l'établissement d'un traité social. Les taux de croissance et d'endettement des Etats ne peuvent
706 être les seuls indicateurs dictant la politique européenne. Des objectifs précis en terme de taux de
707 chômage, de salaire minimum, de lutte contre la précarité du travail ou de seuil de pauvreté
708 doivent devenir des objectifs impératifs. Pour financer ces politiques, l'UE doit bénéficier d'un
709 impôt européen, voté par le Parlement. L'UE devra également s'engager et coordonner les efforts
710 en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique.

711
712 Parallèlement, une directive sur les services publics doit être élaborée, définissant les secteurs
713 protégés, permettant l'intervention publique ou les monopoles, et protégeant ces secteurs contre
714 les logiques marchandes.

715

716 Cette directive va de paire avec l'élaboration d'une véritable politique industrielle européenne, ne
717 se limitant pas au seul secteur de l'énergie, même si celui-ci devra être au cœur de cette
718 politique. L'efficacité des grands secteurs industriels ne passe pas par le dumping social, mais
719 bien par la synergie de politiques coordonnées et cohérentes, soutenues par un grand effort de
720 recherche publique à l'échelle européenne.

721
722 Cette politique industrielle implique également d'accélérer l'harmonisation fiscale et sociale par le
723 haut. Cela permettra de lutter efficacement contre les délocalisations intra-européennes qui
724 mettent en concurrence les travailleurs et les territoires entre eux, et encouragent le dumping. En
725 parallèle, des politiques protectionnistes mesurées et ciblées pourront venir en soutien des
726 secteurs fragilisés par la mondialisation ; politiques déjà menées par la majorité des pays et que
727 l'Europe a, jusqu'à présent refusé, par un dogmatisme absurde. La reconversion de certains
728 secteurs doit être mieux accompagnée. Un plan d'investissement public européen en direction des
729 nouveaux entrants doit être mis en place pour permettre une convergence des économies de
730 l'Union qui évite le dumping fiscal, social et environnemental.

731
732 Sur le plan économique, il convient de mettre en place un gouvernement économique européen et
733 de mettre fin à l'indépendance de la banque centrale afin qu'elle serve les mêmes objectifs que
734 ceux de ce gouvernement.

735
736 Sur le plan politique, il nous faudra construire une Europe fédérale forte et cohérente, dotée
737 d'institutions transparentes et démocratiques représentant les citoyens européens. L'Union doit
738 avoir une ligne claire et unie en matière de relations internationales afin de pouvoir peser
739 efficacement dans notre monde multipolaire. Cela implique de coordonner les démarches de
740 coopérations et de codéveloppement et de mettre en place une véritable force armée
741 européenne.

742
743 L'ensemble de ces outils constituerait de véritables avancées pour une Europe politique. Des
744 négociations larges, avec l'ensemble des membres, doivent être menées pour faire avancer ces
745 propositions. Mais compte tenu des divergences internes et de la règle de l'unanimité, il faudra
746 lancer des coopérations renforcées dans chacun de ces domaines, avec l'ensemble des pays
747 souhaitant s'engager pour l'approfondissement. A terme, ces coopérations ont vocation à
748 concerner l'ensemble de l'UE, y compris la Turquie si celle-ci poursuit et accroît ses réformes pour
749 pouvoir rejoindre l'Europe au terme des négociations. Toutefois, elles devront être lancées sans
750 attendre l'aval de l'ensemble des états-membres, en dépit et par-delà les traités actuels. Car seule
751 une démarche aussi forte et volontariste permettra de dépasser la crise et de remettre la
752 construction en mouvement, pour que l'Europe puisse enfin répondre aux idéaux et aux
753 aspirations que nous plaçons en elle.

754

755 **Résolution n°3 – Logement**

756

757 *Le logement est un des premiers vecteurs d'intégration dans la société. Sans logement, il est*
758 *impossible de trouver un emploi et scolariser ses enfants relève du parcours du combattant.*
759 *L'enjeu majeur en matière de logement est de faire en sorte que l'offre de logements (c'est-à-dire*
760 *le nombre de logements et leur localisation géographique) réponde aux besoins de la*
761 *population.*

762

763

764

* * *

765 **Depuis cinq ans, la politique menée par la droite ne s'attaque pas aux causes du mal-logement**
766 **ni à l'ampleur de ce phénomène**

767
768 La loi portant création d'un droit au logement opposable créée par le précédent gouvernement ne
769 s'est pas réellement attaquée à l'ampleur du mal logement et au nombre croissant des sans-
770 logements. En effet, elle ne résout en rien la question des 500 000 logements manquant en
771 France et des 3 millions de mal-logés que dénombre le dernier rapport « Mal logement » de la
772 Fondation Abbé Pierre. Car, avec cette loi, les citoyens pourront simplement porter leur cas en
773 justice. Mais si le préfet de département ou le maire n'a pas de solution de logement ou de re-
774 logement sur son territoire, il déclarera que le dossier ne peut aboutir et le transmettra à une
775 autre collectivité. Afin d'accéder à un logement des personnes pourraient être obligés de se
776 déplacer loin de leur lieu de travail. Cela les amènerait à choisir entre le chômage et un logement
777 ou un emploi sans logement.

778
779 Ces dix dernières années les montants des loyers et les prix des logements ont explosé dans de
780 nombreuses zones urbaines. Or, les mécanismes de spéculation immobilière ont contribué à
781 accroître le nombre de mal logés. Certaines personnes ne peuvent plus se permettre de changer
782 de logement et restent dans des situations d'insalubrité. D'autres doivent s'éloigner de leur zone
783 géographique de travail afin de pouvoir se loger. La question du logement est donc clairement
784 liée à celle de la politique des transports, les plus modestes habitant loin de la ville et devant en
785 plus payer plus cher leur abonnement de transports.

786
787 Plus largement cette question interpelle les politiques d'aménagement ou de non aménagement
788 du territoire entreprises depuis les Trente Glorieuses. Le logement a été, tantôt par volonté
789 politique tantôt par manque d'anticipation politique, peu à peu extirpé des centres vers les
790 périphéries et les zones périurbaines. Ce mouvement ne s'est accompagné ni d'une politique
791 d'équipement de territoires devenus « dortoirs », ni de la valorisation de leur potentiel
792 économique. Au contraire, les plus favorisés ont monopolisé les lieux de création de richesses,
793 d'emplois et de services ainsi que les espaces socioculturels. Les plus modestes ont, par
794 conséquent, été repoussés à l'extérieur de ces zones attractives : aux inégalités sociales s'ajoutent
795 ainsi la ségrégation et les inégalités territoriales.

796
797 En matière de mixité sociale, le bilan de la droite est aussi catastrophique et n'a fait qu'amplifier
798 ce mouvement : en diminuant le montant des amendes aux communes par logement social
799 manquant, le démantèlement de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) est complet.
800 Cette loi qui prévoit un contingent de 20% de logements sociaux dans chaque commune n'est
801 quasiment plus appliquée ; les amendes étant tellement faibles qu'une commune comme Neuilly
802 peut parfaitement se permettre d'ignorer la loi et de payer les pénalités (cette ville ne compte que
803 2,6% de logements sociaux) et de payer l'amende. La droite a multiplié les incitations fiscales aux
804 personnes de manière inefficace. Il faut revenir à une politique d'aide à la construction.

805
806 **Afin de garantir le droit au logement dans les faits et plus seulement dans la loi, de profondes**
807 **réformes sont à engager en matière de construction de logements, de mixité sociale, de**
808 **réglementation des loyers et d'aménagement du territoire.**

809
810 Une politique massive de construction de logements doit être engagée afin de combler la pénurie.
811 Quand une zone est déclarée constructible, la collectivité doit pouvoir réquisitionner le terrain
812 sauf si le propriétaire paie à la collectivité l'augmentation du prix du terrain lié à cette situation
813 nouvelle. Chaque opération immobilière publique ou privée devra, en outre, intégrer un quota de
814 20% de logements sociaux afin de donner de réelles perspectives à la loi SRU et intégrer des

815 logements sociaux sur tout le territoire. Il s'agira aussi de retirer aux logements dits Prêt locatif
816 social (PLS) leur qualification d'HLM car ce type de logement social orienté vers les classes
817 moyennes est proposé à un loyer quasiment équivalent au prix du marché locatif privé. Les
818 bailleurs sociaux doivent être mieux contrôlés.

819
820 Parallèlement à cette politique, la question du parcours résidentiel doit être abordée afin de
821 permettre aux ménages qui commencent par le logement social de pouvoir ensuite réintégrer le
822 marché locatif privé ou l'accèsion à la propriété afin d'aider de nouvelles familles.

823
824 Afin de lutter contre les inégalités d'accès au marché locatif, un service public de la caution doit
825 être mis en place.

826
827 La loi de réquisition des logements vacants doit être appliquée.

828
829 Pour endiguer la hausse des loyers, une loi-cadre doit voir le jour afin de réglementer le prix des
830 logements par zone géographique et par type de logement (studio, F2, ...). Aujourd'hui, les
831 loyers représentent, en moyenne, un tiers du budget des ménages modestes (un tiers il y a quinze
832 ans). La hausse des loyers contribue à diminuer le niveau de vie des ménages les moins favorisés
833 et débouche sur un transfert massif de richesse des locataires vers les propriétaires.

834
835 La loi SRU doit être rénovée et donner aux maires de nouveaux outils pour lutter contre
836 l'étalement urbain. La question de la densification et de la création de villes nouvelles doit être
837 abordée afin d'élaborer un plan d'aménagement du territoire ambitieux favorisant le droit à un
838 cadre et des conditions de vie agréables pour tous.

839
840 En matière de mixité sociale, le bilan de la droite est aussi catastrophique et n'a fait qu'amplifier
841 ce mouvement : en diminuant le montant des amendes aux communes par logement social
842 manquant, le démantèlement de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) est complet.
843 Cette loi qui prévoit un contingent de 20% de logements sociaux dans chaque commune n'est
844 quasiment plus appliquée ; les amendes étant tellement faibles qu'une commune comme Neuilly
845 peut parfaitement se permettre d'ignorer la loi et de payer les pénalités (cette ville ne compte que
846 2,6% de logements sociaux) et de payer l'amende. La droite a multiplié les incitations fiscales aux
847 personnes de manière inefficace. Il faut revenir à une politique d'aide à la construction.

848
849

850 **Résolution n°4 - La protection sociale**

851
852 *La protection sociale regroupe les mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus*
853 *de faire face aux conséquences financières des "risques sociaux". Face aux situations*
854 *susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille (vieillesse,*
855 *maladie, invalidité, chômage, maternité, charge de famille,..), différents outils de protection*
856 *sociale interviennent avec des logiques différentes.*

857 **1) Des réalités en évolution**

858
859 **Historiquement elle s'est organisée en France autour de trois logiques selon les domaines**
860 **d'intervention avec des organisations diverses :**

861 - **l'assurance sociale**, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenus. Les
862 prestations sociales sont financées par des cotisations et réservées à ceux qui cotisent.

863 - **l'assistance**, qui assure un revenu minimum, sans forcément couvrir un risque spécifique. Ce
864 revenu est versé sous condition de ressources, sans cotisations préalables.

865 - **la protection universelle**, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous
866 les individus. Les prestations sont donc accordées sans conditions de cotisations ni de ressources,
867 mais sont les mêmes pour tous.

868 En France, ces logiques se sont mélangées dans les faits pour aboutir à un système mixte, où
869 coexistent les mécanismes issus de l'assurance sociale et une logique de droits universels liés à la
870 citoyenneté et non à l'état de salarié cotisant.

871 **La protection sociale est aujourd'hui face à trois défis** : trouver les modalités d'organisation et de
872 financement liées à la diminution du nombre d'actifs en situation de cotiser, s'attaquer aux
873 inégalités et aux injustices sociales actuelles, couvrir les besoins nouveaux. (Ex : Dépendance)

874 * * *

877 2) Une organisation cohérente et un financement pérenne.

878 Il convient de donner plus de cohérence et de sens aux structures et au financement de la
879 protection sociale. Ces dernières années, les recettes fiscalisées se sont accrues (CSG, CRDS). Les
880 baisses de cotisations sociales patronales sans contrepartie ont conduit à des baisses de recettes
881 qu'il faut combler.

882 Il faut rééquilibrer la contribution des individus par rapport à celle des entreprises en taxant
883 davantage le capital. Les entreprises cotisent en fonction de la valeur ajoutée qu'elles créent. Cela
884 permet de faire davantage contribuer à la protection sociale les entreprises créant beaucoup de
885 valeur mais avec peu de salariés.

886 De plus, les financements des différents secteurs peuvent être élargis et adaptés en affectant aux
887 différentes caisses les recettes de taxes diverses (éco-taxes, alcool, tabac, cannabis, ISF, jeux...).

888 Enfin, la mise en place d'une fiscalité comportementale des entreprises en fonction de leur
889 politique salariale et d'emploi doit permettre de faire contribuer plus les entreprises qui ont trop
890 souvent recours aux contrats précaires.

891 Le choix de cette évolution vers des droits universels doit se faire en préservant les outils de
892 démocratie sociale issus des systèmes paritaires de 1945, en renforçant la gestion des caisses
893 par les représentants des usagers et des syndicats. Cela signifie aussi que des caisses aujourd'hui
894 étatisées évolueraient vers plus de démocratie sociale.

895 * * *

902 3) Mieux répondre aux besoins

903 Face à l'évolution, en particulier démographique, de notre société, la protection sociale doit
904 couvrir de nouveaux besoins. Elle doit adapter certains de ses outils et en créer de nouveaux.

908 Une allocation autonomie doit permettre aux jeunes de se former et d'être mis en sécurité sociale
909 pour assurer l'autonomie de leurs choix. La Sécurité Sociale Professionnelle doit assurer cette
910 formation tout au long de la vie et prendre en charge le système actuel d'assurance chômage et
911 de RMI. Dans ces deux cas, l'allocation est liée à deux légitimités : celle du droit universel à la
912 formation et aux moyens de subsistance. Elle suppose une nouvelle logique de contractualisation
913 des parcours entre le citoyen et la structure de prévoyance.
914

915 Finir sa vie dans la dignité ne doit plus être un privilège, c'est un droit. La prise en charge de la
916 dépendance et de la fin de vie doit être intégrée au champ de la protection sociale. Elle doit se
917 substituer aux défaillances du secteur privé dans la réalisation et la gestion des maisons de
918 retraite.
919

920 Concernant les retraites, le système par répartition doit être préservé. L'âge du départ à la
921 retraite doit prendre en compte la pénibilité des emplois exercés par un système de points
922 modulés : il n'est pas acceptable qu'ouvriers et cadres dont l'espérance de vie est différente
923 partent en retraite au même âge. De plus, les petites retraites, fusionnant pensions et minimum
924 vieillesse doivent atteindre le niveau du SMIC. Enfin, la question du plafonnement des pensions à
925 un niveau d'environ 4000 € mensuels doit être posée.
926

927 Les allocations familiales doivent mieux prendre en compte les familles monoparentales et être
928 proportionnelles au nombre d'enfants. Leur plafonnement en fonction des revenus doit être rétabli
929 pour améliorer la justice sociale.
930

931

932

Résolution n°5 – Un système de santé refondé.

933

*Notre système de santé n'est plus le meilleur du monde. L'état de santé des français s'améliore
934 désormais moins vite qu'ailleurs. Des pays dépensant moins offrent un système de santé de
935 qualité supérieure. L'accès aux soins souffre d'inégalités et de disparités sociales et territoriales.
936 Les mesures de la droite ont rendu le système à la fois médiocre, cher et inégalitaire, incapable
937 de dépister les maladies, prescrivant trop de médicaments. L'offre de soins la plus chère,
938 l'hôpital, est souvent la seule accessible pour de nombreux patients.
939*

940

941 La logique comptable a échoué. Il faut traiter les carences graves de notre système de santé pour
942 améliorer l'état de santé de la population.
943

944

1) Réorganiser notre système de santé.

946

- Un réseau de santé de proximité

947

948 La création de 1000 maisons de la santé est le socle indispensable de la réforme. Ces maisons,
949 qu'elles soient de statut libéral, solidaire ou public, seront pluridisciplinaires et constitueront le
950 front avancé de l'offre de santé, allant au devant des patients, désengorgeant les urgences et
951 pratiquant le tiers payant. Elles seront la porte d'entrée d'un parcours de santé refondant le rôle
952 du médecin traitant.
953

954

- Une nouvelle rémunération des professionnels de santé

955

956

957 Un paiement mixte contractualisé, lié au nombre de patients inscrits, à la continuité territoriale, à
958 la prise en compte de la prévention et de la qualité, remplacera le paiement à l'acte.

959
960 - **Soutenir l'hôpital public**

961
962 L'hôpital public doit être défendu et les conséquences négatives de la mise en place de la
963 Tarification à l'activité (T2A) doivent être évaluées pour mettre en place un système de gestion
964 intégrant la spécificité des missions de l'hôpital.

965
966 * * *

967
968 **2) De l'Assurance Maladie à la Couverture santé universelle (CSU).**

969
970 Il faut aujourd'hui recréer un système solidaire, juste et cohérent. Cela suppose de considérer
971 d'abord le droit à la santé des individus en refondant les structures et le fonctionnement de
972 l'Assurance Maladie et en préservant l'esprit de la démocratie sociale.

973
974 - **la Couverture santé universelle.**

975
976 Il s'agit d'un panier de prise en charge unifié et d'un accompagnement dans le système de santé.
977 Une structure nationale, détachée des caisses, la définit et attribue une caisse à chaque individu.
978 Intégrant un conseil scientifique, un conseil des usagers représentant les caisses et des
979 parlementaires, le Conseil National de la CSU prépare, avec le ministère, le Projet de Loi de
980 Finances de la Sécurité Sociale qui sera accompagné d'une loi annuelle d'orientation sur la
981 santé.

982
983 Ainsi, concernant les jeunes, la mise en place de la CSU se traduira par une couverture santé
984 jeunes, prenant en charge intégralement certaines consultations de prévention et les dépenses de
985 contraception.

986
987 Les différentes caisses gèrent la prise en charge des assurés et mènent des actions de santé
988 publique en leur direction. Une élection est organisée dans chacune des caisses. Elles proposent
989 directement aux assurés une prise en charge adaptée aux risques sanitaires liées à leur âge, leur
990 sexe ou à leur « décrochage » du système de santé.

991
992 - **Une prise en charge repensée.**

993
994 La prise en charge obligatoire doit tendre à un haut niveau de protection, en particulier pour
995 l'optique et le dentaire. La couverture complémentaire doit être plus facile pour les plus modestes.

996
997 Les franchises ont échoué. La « responsabilisation », injuste, des seuls assurés est un mythe qui ne
998 permet pas de réduire les dépenses. Les coûts techniques de mises en œuvre sont énormes. Elles
999 seront supprimées.

1000
1001 Hausse des dépenses ne veut pas dire amélioration de la situation sanitaire. Cette suppression
1002 s'accompagnera d'actions drastiques pour que la solidarité cesse de financer les bénéfices des
1003 laboratoires : délivrance des médicaments à l'unité, renégociations tarifaires...

1004

1005 La proximité, la prévention génèreront des économies profitables : moins de soins reportés, c'est
1006 moins de maladies graves à traiter tardivement et donc moins de mortalité précoce... et de soins
1007 coûteux.

1008 * * *

1009 3) De nouvelles politiques de santé

1010 - Réduire les risques

1011 La situation sanitaire des jeunes est marquée par les limites des politiques de lutte contre les
1012 dépendances, qui ont des conséquences des années plus tard sur le nombre de cancers. La
1013 consommation de cannabis est préoccupante chez les jeunes en France. Une légalisation du
1014 cannabis et une dépénalisation des drogues permettront un meilleur contrôle de la distribution et
1015 de la composition des produits consommés en accroissant la prévention. La lutte contre
1016 l'alcoolisme et le tabagisme doit s'accroître en poursuivant la prévention et l'accompagnement
1017 dans la sortie des dépendances.

1018 Enfin, une plus grande attention doit être portée à l'impact des conditions de vie et de travail
1019 (stress, dangers, pollution..) sur la vie et la santé des citoyens.

1020 - Mourir dans la dignité

1021 Les soins palliatifs doivent être utilisés lorsque les patients souffrent en fin de vie. Il faut admettre
1022 le refus à l'acharnement thérapeutique, et dépénaliser l'euthanasie.

1023 Résolution n°6 - Une 6^e République.

1024 *L'exigence démocratique commande aujourd'hui un changement culturel et institutionnel. Nous*
1025 *faisons le choix d'une 6^e République, garante de l'équilibre des pouvoirs et contre-pouvoirs, qui*
1026 *sanctionnerait la fin de la « classe politique ».*

1027 Le Président de la République actuel est supprimé. Le Premier ministre, élu par le Parlement en
1028 son sein, est chef de l'Etat et du gouvernement. Les ministres ainsi que le Premier ministre sont
1029 responsables collectivement devant le Parlement.

1030 Les nominations dans les grandes institutions de l'Etat et entreprises publiques sont proposées par
1031 l'Exécutif et votées par le Parlement à la majorité qualifiée des 3/5èmes.

1032 L'engagement des forces armées est proposé par le Premier Ministre puis discuté et voté par le
1033 Parlement.

1034 La Cour des Comptes est au service des parlementaires pour leur permettre de contrôler au mieux
1035 le budget de l'Etat. Celui-ci est proposé, discuté et voté par le Parlement.

1036 L'Assemblée nationale est élue au scrutin majoritaire à deux tours avec une dose de
1037 proportionnelle à définir.

1053 La procédure législative est réformée, l'article 49-3 en particulier est supprimé. Le Parlement a la
1054 pleine initiative législative, le gouvernement ayant toujours le droit de demander l'autorisation de
1055 légiférer par ordonnance. Lorsque 10 % du corps électoral dépose une proposition de loi, celle-ci
1056 est obligatoirement discutée au Parlement.

1057
1058 Une motion de censure doit désigner un nouveau Premier ministre potentiel.

1059
1060 Le Sénat est supprimé et le Conseil Economique et Social (CES) a la possibilité de proposer des
1061 textes de lois. Ses pouvoirs sont renforcés.

1062
1063 Un nouveau statut de l'élu est créé: le traitement des parlementaires est indexé sur le salaire
1064 minimum légal. A l'image des possibilités existant pour les fonctionnaires, est instauré un « congé
1065 d'élu ». Il implique le droit au retour à l'emploi notamment pour les salariés, appuyé par une
1066 assurance chômage éventuelle. Le régime spécial de retraite est supprimé.

1067
1068 La durée des mandats est limitée à 5 ans, quel que soit le mandat. Le mandat unique est la règle,
1069 celui-ci n'est renouvelable qu'une seule fois.

1070
1071 Les compétences et les moyens des différentes collectivités doivent être redistribués. L'échelon
1072 départemental est supprimé, les compétences du Conseil Général sont dévolues aux régions. Les
1073 représentants des structures intercommunales sont élus au suffrage universel le même jour que les
1074 conseillers municipaux.

1075
1076 L'institution « Justice » est hissée au rang de « Pouvoir » grâce à la suppression du ministère de
1077 la Justice, remplacée par le Conseil Supérieur de la Justice (CSJ). L'administration de la Justice est
1078 placée sous l'autorité du Premier ministre. Le CSJ propose au vote du Parlement le budget de la
1079 Justice. Les membres du CSJ, à minorité de magistrats, sont nommés par le Parlement à la
1080 majorité des 3/5èmes pour 3 ans non renouvelables. Le CSJ sera renouvelé par tiers tous les 3
1081 ans. Le Président du CSJ est élu par ses membres en son sein. Le CSJ nomme les juges et dispose
1082 de la direction des services juridiques. Il veille au bon fonctionnement de l'institution et est seul
1083 habilité à la mise en cause de la responsabilité des magistrats. L'école de la magistrature est sous
1084 son autorité.

1085
1086 Le CSJ peut être saisi par le justiciable ou un parlementaire, mais pas par l'exécutif. Le CSJ
1087 présente chaque année un rapport devant le Parlement. Le Procureur de la République, devenu
1088 Procureur, est nommé par l'Assemblée nationale sur proposition du CSJ.

1089
1090 Tout en conservant les spécificités du droit public, l'ordre administratif est dissous. Ses
1091 compétences sont rattachées aux tribunaux de droit commun.

1092
1093 L'irresponsabilité politique organisée par la multiplication des Autorités Administratives
1094 Indépendantes doit trouver un terme par la réintégration de certaines de leurs missions dans le
1095 champ de compétence législatif et exécutif.

1096
1097 Le Conseil constitutionnel est remplacé par une Cour constitutionnelle. Ses membres, élus par le
1098 Parlement sur proposition conjointe de l'Exécutif, du Législatif et de la Justice, ont pour fonction
1099 de contrôler la constitutionnalité des lois *a priori* et *a posteriori*, qu'ils soient saisis par les
1100 parlementaires, le chef du gouvernement, le justiciable, le juge ou par auto saisine. Leur
1101 renouvellement se fait, à l'image du CSJ, par tiers.

1102

1103 Indispensables pour la démocratie, l'information et la culture proposées par les médias doivent
1104 être détachées de l'influence des autres pouvoirs et du marché. La loi luttant contre la
1105 concentration des médias est strictement appliquée et les entreprises bénéficiant de la commande
1106 publique n'ont pas le droit de détenir un média.

1107
1108 Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) est élu par les 3/5èmes du Parlement pour 5 ans
1109 non renouvelables. Il a autorité pour faire appliquer le cahier des charges inhérent aux
1110 délégations de service public par la saisine directe de la Justice.

1111
1112 La Constitution de la sixième République ne sera modifiable que par référendum sur proposition
1113 du Premier ministre ou par un vote des 3/5èmes du Parlement.

1114 1115 1116 **Résolution n°7 - Le développement durable est un combat** 1117 **socialiste**

1118
1119 *Les défis environnementaux du 21^{ème} siècle sont majeurs : les bouleversements climatiques et la*
1120 *fin du « tout pétrole » provoqueront inéluctablement des changements dans l'organisation des*
1121 *sociétés humaines. Il est temps que les socialistes s'approprient cette question. Depuis la*
1122 *révolution industrielle, le modèle productiviste porté par l'obsession concurrentielle a largement*
1123 *contribué au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources et la destruction de pans*
1124 *entiers de notre écosystème.*

1125
1126 Aussi, les socialistes doivent rappeler que l'environnement est un bien public qui ne peut être
1127 soumis à des intérêts privés. L'intérêt général commande donc que l'environnement et les
1128 ressources naturelles soient protégés par la loi et une réglementation internationale stricte. Nul
1129 droit à polluer ne saurait se substituer à ces dernières. Des sanctions dures (y compris financières)
1130 devront être décidées par les organisations internationales appropriées.

1131
1132 * * *

1133
1134 **Durant la présidentielle, les socialistes ont expliqué que « la protection de l'environnement était**
1135 **incompatible avec le libéralisme, avec la loi du marché ». Ce n'est pas au nom d'une vision**
1136 **purement écologiste, qui voudrait que la situation nous attriste, mais bien parce que partout dans**
1137 **le monde et à tous niveaux, la dégradation de notre environnement frappe d'abord les**
1138 **populations déjà socialement les plus fragiles.**

1139
1140 Face à ce constat, nous devons plus qu'ailleurs défendre et renforcer le rôle des services publics
1141 locaux, nationaux et européens, seuls garants d'un intérêt général que les entreprises du secteur
1142 privé bafouent depuis trop longtemps.

1143
1144 L'actuelle fébrilité du marché de l'énergie, tant par l'instabilité d'approvisionnements stratégiques
1145 que par les rachats spéculatifs permanents des grands groupes du secteur, nous impose
1146 d'apporter une solution durable : **la création d'un Pôle public européen de l'énergie qui aurait le**
1147 **monopole des approvisionnements, des investissements de production et de la gestion des**
1148 **réseaux.** Cette structure aurait pour objectif de garantir la stabilité des approvisionnements,
1149 l'égalité de l'accès et des prix sur tout le continent ainsi que **le développement des sources**
1150 **d'énergies renouvelables selon des objectifs quinquennaux fixés par le Parlement européen.**

1152 Une des tâches de ce Pôle sera d'assurer la gestion, la sécurité et le démantèlement futur du parc
1153 nucléaire européen vieillissant, aujourd'hui contrôlé par de multiples acteurs publics comme
1154 privés. Si la question des déchets nous pousse à envisager la sortie de cette technologie, elle reste
1155 aujourd'hui une des rares sources d'électricité non-productrice de gaz à effets de serre et, à ce
1156 titre, nous choisissons une réduction progressive de son importance aux profits d'énergies
1157 alternatives plutôt qu'un abandon immédiat.

1158
1159 L'industrie pétrolière, au-delà des désastres écologiques réguliers qu'elle génère, n'a jamais eu la
1160 volonté de transformer ses milliards d'euros de profits annuels en véritables investissements sur la
1161 recherche de sources d'énergies alternatives. La puissance publique doit, **par la création d'une**
1162 **taxe spécifique sur ces profits, permettre le financement d'investissements lourds comme le**
1163 **feroutage ou les réseaux de transports urbains.**

1164
1165 Seule solution viable à long terme, la recherche doit partout être encouragée, financée et
1166 coordonnée. **L'Europe doit se doter d'une structure permettant de coordonner l'action des équipes**
1167 **de recherches et se fixer un objectif financier clair : 1% du PIB de chaque état membre doit être**
1168 **affecté sur les recherches** concernant les économies d'énergies ou les alternatives. Cet
1169 investissement massif à une vocation : faire de l'Europe un fer de lance technologique de ces
1170 domaines en 2050 car il s'agit de la plus-value du continent ; donc d'une part de sa croissance
1171 du siècle prochain.

1172
1173 Quand, en dehors de l'avion, toutes les solutions de transports collectifs produisent 10 à 20 fois
1174 moins de rejet atmosphérique, nous devons mettre en place des politiques tarifaires véritablement
1175 incitatives sur celles-ci. Les conséquences sanitaires, notamment sur les très jeunes générations, de
1176 la pollution des centres urbains doit nous amener à un objectif : **la gratuité totale des transports**
1177 **en commun d'agglomération pour tous.**

1178
1179 * * *

1180
1181 À terme, c'est toute l'organisation de nos sociétés qui doit être repensée en intégrant l'impératif
1182 environnemental. Trop souvent la « rentabilité » a créé de gros sites centralisés (agriculture,
1183 énergies, déchets, traitement des eaux ...) imposant des besoins forts de transports.

1184
1185 L'implantation progressive des énergies renouvelables, en parallèle à la nécessaire construction
1186 de logements (sociaux ou non) doit être l'occasion de renforcer cette implantation
1187 « décentralisée », en **intégrant dans toutes les nouvelles constructions des solutions d'économie,**
1188 **de production d'énergie, de réduction des rejets et de traitement des déchets.**

1189
1190 La localisation des activités humaines doit être appréhendée dans cette optique. En particulier,
1191 l'agriculture doit être repensée : elle doit être moins destructrice de l'environnement. Il convient de
1192 rapprocher géographiquement les lieux de productions des lieux de consommation.

1193
1194 * * *

1195
1196 Considérer la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays du Nord en laissant les pays
1197 du Sud continuer leur développement exponentiel hautement destructeur de ressources n'a aucun
1198 sens. Il faut d'urgence réviser l'ensemble des législations actuelles sur la propriété intellectuelle
1199 dans ces domaines pour permettre une transmission rapide des savoirs et des technologies à
1200 toute la planète.

1201

1202 L'Union européenne doit travailler activement à **la création d'une Organisation mondiale de**
1203 **l'environnement (OME) réellement démocratique intégrant les Organisations non**
1204 **gouvernementales (ONG) et l'actuel Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)**
1205 qui, au-delà de faciliter les transferts technologiques, aura l'objectif de regrouper et de
1206 généraliser les accords internationaux existant. Elle devra réguler la protection et la gestion
1207 cohérente des ressources naturelles et mener des campagnes de prévention et d'éducation. Cette
1208 OME n'aura de sens qu'avec une légitimité forte et **un réel pouvoir d'évaluation et de sanction,**
1209 **qui ne sera possible sans la création en parallèle d'une Cour Mondiale pour l'Environnement.**
1210

1211

1212 **Résolution n°8 Fiscalité et service public**

1213 *La fiscalité doit être au service de la collectivité. Le service public répond aux besoins*
1214 *fondamentaux de la personne humaine. L'égalité d'accès au service public est un des principes*
1215 *essentiels. C'est un puissant outil de redistribution.*

1216

1217

1218 Quant il s'agit d'une entreprise publique, elle ne doit pas être gérée comme une entreprise
1219 privée. Les citoyens-usagers doivent pouvoir participer à sa gestion. Son fonctionnement doit
1220 organiser la péréquation entre les territoires. Le service public s'impose quand une activité
1221 devient un monopole privé ou que le fonctionnement du marché conduit à exclure les citoyens de
1222 l'accès à des besoins fondamentaux.

1223

1224 La fiscalité quant à elle alimente, par les recettes fiscales, le budget de l'Etat qui sert à son tour à
1225 produire du service public. Ainsi, chacun contribue par ses prélèvements obligatoires (somme des
1226 impôts et taxes) au budget de l'Etat selon ses moyens et chacun va par la suite recevoir selon ses
1227 besoins. Ainsi, des personnes ne payant pas d'impôts car trop démunies vont pouvoir bénéficier
1228 de prestations sociales.

1229

1230 **La Droite n'a eu de cesse de mener une politique fiscale de classe, qui pénalise les plus faibles en**
1231 **diminuant le champ et la qualité des services publics.**

1232

1233 Depuis cinq ans, l'UMP a fait le choix de favoriser les plus aisés en diminuant leur imposition (le
1234 bouclier fiscal profite par exemple en grande partie aux 10% des foyers français les plus riches).
1235 Le contre-coup de ces mesures est clair : les perdants sont les plus modestes, ceux qui ont le plus
1236 besoin de service public et qui subissent de plein fouet l'amointrissement de son champ
1237 d'intervention du fait de la diminution des recettes fiscales.

1238

1239 Quand la collectivité fait le choix de gérer elle-même les services publics, elle peut le déléguer
1240 soit à des associations, soit à des entreprises qui font du profit. C'est le cas avec les Délégations
1241 de service public (DSP) où une collectivité publique va déléguer une compétence précise à une
1242 entreprise (ex : gestion de l'eau). Une autre procédure va plus loin : le Partenariat public privé
1243 (PPP). Dans ce cas, le champ de l'entreprise s'élargit encore puisqu'elle a en charge la
1244 conception du projet, son exécution et sa gestion. Cela conduit à une privatisation des
1245 investissements publics et à subventionner des monopoles privés.

1246

1247 Une autre des caractéristiques de la politique menée par l'UMP en matière de fiscalité et de
1248 service public est l'augmentation de l'injustice fiscale. Pour être juste, l'impôt doit être progressif :
1249 un cadre supérieur devrait donc être taxé à un taux supérieur à celui auquel un ouvrier serait
1250 imposé. En somme, afin d'être juste, un impôt sur le revenu devrait être progressif, c'est-à-dire

1251 avoir un grand nombre de tranches. Or, la droite fait exactement l'inverse : elle a ainsi fait
1252 passer de 7 à 5 le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu. Nous sommes favorables à une
1253 fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG.

1254 **Afin de rendre notre fiscalité plus juste et de garantir à chacun des services publics de qualité,**
1255 **une profonde réforme de notre système doit être engagée.**

1256 Les impôts et les taxes doivent être plus progressifs afin d'être plus justes. Ainsi, la TVA qui taxe
1257 tous les individus au même taux (19,6% dans la plupart des cas) est profondément injuste. La
1258 TVA est une taxe qui s'ajoute au prix d'un produit entre le moment où une entreprise le vend et le
1259 moment où un consommateur l'achète. Elle serait soi-disant indolore (car elle est comprise dans le
1260 prix de vente d'un bien) mais elle explique en grande partie pourquoi certains biens sont trop
1261 chers pour les petits revenus.

1262 Afin de rendre la TVA plus juste, elle doit être faible voire nulle sur les biens de première
1263 nécessité (pain, lait, ...), et à l'inverse, les biens de luxe devront être soumis à un taux de TVA
1264 plus fort.

1265 La fiscalité des collectivités locales doit devenir progressive.

1266 La taxation de l'épargne et du capital, en général, doit aussi être revue. En effet, la détention
1267 d'actions en bourse ou leur vente ne sont presque pas taxées. Pour limiter la spéculation qui peut
1268 ruiner des pays entiers, il faut créer une taxe de type Tobin sur les mouvements spéculatifs de
1269 fonds. Les droits de succession, que Nicolas Sarkozy veut supprimer, sont également un outil de
1270 redistribution à réhabiliter car ils permettent de redonner à la collectivité une partie d'un
1271 patrimoine qui a souvent été accumulé grâce à la qualité des services publics et à la main
1272 d'œuvre de notre pays.

1273 Il serait intéressant d'augmenter les cotisations sociales ou l'impôt sur les sociétés des employeurs
1274 qui ont trop souvent recours aux contrats précaires.

1275 Certains services passés désormais dans le champ de la concurrence devront être re-nationalisés.
1276 C'est possible en faisant racheter les actions par les entreprises elle-mêmes. C'est le cas de
1277 l'électricité et du gaz, car l'énergie est un secteur sensible et indispensable, qui ne peut avoir la
1278 rentabilité et le profit pour objectifs premiers. Dans bon nombre de cas, la délégation de service
1279 public, consiste dans les faits à transférer de l'argent public à des entreprises privées pour des
1280 missions que la collectivité pourrait assurer à moindre coût elle-même. Son utilisation doit être un
1281 dernier recours et doit être mieux encadrée.

1291 **Résolution n°9 L'égalité des genres, notre combat** 1292 **féministe**

1293 *Parce que nous luttons pour l'émancipation et l'égalité, socialisme rime pour nous avec*
1294 *féminisme. Aujourd'hui, l'urgence de ce combat transparait, tant les oppressions dont sont*
1295 *victimées les femmes en France et dans le monde sont constantes, tant se multiplient les*
1296 *régessions, conséquences de la mondialisation néolibérale et des intégrismes religieux.*

1299 **À l'heure de la refondation de la gauche, nous devons renouveler notre combat féministe, en**
1300 **nous appuyant sur le concept de genre.** Contre une conception essentialiste, qui met en avant le
1301 sexe biologique, le genre est le sexe socialement et culturellement construit, variable dans le
1302 temps et dans l'espace, c'est une construction qui légitime la domination masculine. C'est donc la
1303 société qui assigne des rôles et des identités différenciés aux hommes et aux femmes, et non pas
1304 la nature. Mais qui dit construction dit déconstruction, c'est pour cela que le genre est un outil
1305 politique décisif, tant les représentations dominantes conduisent à des oppressions multiples.

1306
1307 **La bataille culturelle, au cœur de la refondation, s'inscrit aussi dans ce cadre,** la femme ne
1308 devant plus être assignée par les représentations sociales seulement au rôle de mère et de
1309 gardienne d'intérieur. Le genre féminin ne doit plus être associé à un « sexe faible », dont la
1310 contrepartie serait un « sexe fort » renvoyant le genre masculin à une virilité qui opprime de la
1311 même manière que la soit disant féminité.

1312
1313 Pour réduire cet écart, nous devons développer l'égalité du temps de travail, en luttant contre le
1314 temps partiel subi. Il faut développer le partage du congés parental, sans perte de salaire et
1315 prendre en compte les droits à la retraite, afin que les pères soient plus impliqués dans
1316 l'éducation des enfants, mais aussi développer les modes de garde publics et collectifs. À cet
1317 égard, il faut promouvoir le service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire à
1318 partir de 3 ans.

1319
1320 **En outre, les femmes sont trop souvent victimes de violences au sein de la famille.** C'est d'ailleurs
1321 les maris, compagnons ou proches, qui sont le plus souvent impliqués dans les violences faites
1322 aux femmes, et cela touche toutes les classes sociales. Rappelons ainsi qu'une femme sur dix est
1323 concernée par la violence conjugale, et que tous les trois jours une femme meurt sous les coups
1324 de son époux. Face à ce fléau, et parce que la violence contre les femmes est une violence
1325 spécifique, définie comme une violence de genre par les Nations Unies, il convient de se donner
1326 les moyens de sanctionner ce délit. Nous appelons au vote d'une loi cadre contre les violences
1327 faites aux femmes sur le modèle espagnol.

1328
1329 Ces représentations légitiment également la prostitution, autre violence insupportable. Une
1330 violence qui prend de l'ampleur, à la faveur de la mondialisation néolibérale, qui marchandise
1331 les corps féminins par l'intensification des « flux » dans les deux sens, du Sud (Europe de l'Est,
1332 Afrique) vers le Nord, et du Nord vers le Sud, à travers le tourisme sexuel. Parce que nous
1333 sommes pour le respect de la dignité humaine et contre l'exploitation, nous soutenons l'abolition
1334 de la prostitution, tout en défendant les droits des prostituées dans l'immédiat, en répondant aux
1335 problèmes sociaux et sanitaires qui les touchent. Là aussi, il faut lutter contre les images
1336 dominantes: non, les hommes n'ont pas de besoins irrépressibles qu'il faudrait satisfaire. Non, le
1337 corps de la femme n'est ni un objet ni une marchandise au service de ces besoins. Ce combat
1338 culturel doit s'imposer à l'école, tant la pornographie et la publicité construisent ces
1339 représentations auprès des plus jeunes.

1340
1341 **L'État doit mener une politique active pour garantir l'accès pour toutes à la contraception,** en
1342 favorisant l'information dès le collège, en remboursant les pilules les plus récentes et en les
1343 rendant gratuites pour les jeunes filles. Il faut aussi reconnaître les problèmes de santé spécifiques
1344 aux femmes, comme la vulnérabilité aux MST, et y répondre. En France, les femmes qui
1345 pratiquent l'IVG doivent être respectées, les délais d'attente doivent être raccourcis, tout comme
1346 devront être améliorés les conditions d'accueil et le remboursement. Parce que nous sommes
1347 internationalistes, nous combattons pour la généralisation de l'IVG dans le monde. La

1348 construction européenne doit d'urgence intégrer cet impératif, puisque l'avortement reste interdit
1349 dans quatre pays européens (Pologne, Malte, Chypre, Eire).

1350
1351 Autre lieu d'inégalités persistantes, le monde du travail. Il faut favoriser l'égalité salariale, par
1352 une application plus sévère de la loi, et lutter contre le chômage et la précarité qui touchent plus
1353 fréquemment les femmes. Dans l'Education nationale, l'orientation doit veiller à ne pas
1354 reproduire les stéréotypes associés au genre.

1355
1356 Tout cela rejoint ainsi la lutte contre le néolibéralisme, tant celui-ci utilise les dominés (femmes,
1357 immigrés, jeunes) comme variables d'ajustement.
1358 Enfin, les inégalités sont toujours très importantes en politique. Il convient de fixer une fin dans le
1359 temps à la loi sur la parité mais rendre toute liste non paritaire irrecevable.

1361 1362 **Résolution n°10 : Education**

1363 **Un des enjeux phares du 21ème siècle est l'instauration d'une véritable société éducative.** Elle
1364 doit permettre à tous d'acquérir les clefs pour exercer son pouvoir de citoyen, à tous de
1365 s'émanciper et de dessiner en toute autonomie sa propre vie, à la nation d'être compétitive dans
1366 une société économique de la connaissance.

1367
1368 Aujourd'hui, le système éducatif français, dont l'acteur principal reste l'Education nationale,
1369 cristallise les inégalités sociales, les accentue au lieu d'émanciper, infantilise au lieu de
1370 responsabiliser, impose et diffuse la norme sociale dominante au lieu de libérer les esprits et de
1371 former des « citoyens éclairés ».

1372
1373 Il convient, dès lors, de **lutter contre les inégalités à l'entrée du système éducatif** comme à la
1374 sortie. Ainsi, chaque enfant, adolescent, étudiant et professionnel en formation continue doit
1375 pouvoir, demain, disposer d'enseignements de qualité, de structures équipées. Cet enseignement
1376 doit être bâti autour d'un socle commun de culture générale, d'un apprentissage adapté au
1377 rythme de chacun, garantissant une qualification pour tous. Dans le primaire et le secondaire
1378 notamment, les professeurs doivent être mieux formés et les concours doivent intégrer une
1379 dimension pédagogique. L'accompagnement scolaire ne doit plus être réservé aux seuls
1380 privilégiés. Chacun doit pouvoir apprendre à son rythme. A l'université, une plus grande
1381 interaction entre les étudiants et les professeurs doit voir le jour.

1382
1383 A tous les niveaux, une pédagogie déductive devra être privilégiée ainsi qu'une sensibilisation au
1384 fonctionnement des médias favorisant la construction de l'esprit critique.

1385
1386 **L'obtention par tous d'une qualification passe également par la rupture avec un élitisme**
1387 **disciplinaire** qui distingue les cultures pratiques des cultures théoriques, contribuant à
1388 déconsidérer les métiers manuels et à restreindre les champs de formation. Enfin, l'effort de
1389 démocratisation doit être prolongé, 90 % des emplois de demain seront qualifiés et la France
1390 forme aujourd'hui moins de jeunes à niveau master que la moyenne des pays de l'OCDE. Parce
1391 que chacun doit pouvoir choisir sa vie, parce que permettre à chacun d'étudier, c'est construire
1392 l'avenir économique, social et démocratique de notre pays, un statut doit être délivré aux jeunes
1393 en formation. Celui-ci doit reconnaître leur autonomie et leur permettre de poursuivre leurs études
1394 sans être contraints au salariat.

1397 De même, afin que chacun puisse trouver sa voix, appréhender le champ des possibles, **le**
1398 **système actuel d'orientation doit être revisité.** Il lui appartient tout d'abord d'évoluer vers des
1399 prestations de qualité. Pour cela, l'ensemble des acteurs éducatifs doivent être associés, les
1400 conseillers sont amenés à se spécialiser par secteur d'activité. Un suivi personnalisé des parcours
1401 est organisé tout comme la découverte du monde professionnel.

1402
1403 Enfin, de multiples acteurs participent au processus éducatif. Afin de développer une approche
1404 éducative globale, leur rôle doit être renforcé. Ainsi, **la place de la médecine scolaire et**
1405 **universitaire est réaffirmée et développée.** L'éducation non formelle faisant une place importante
1406 à la pédagogie active doit être valorisée afin de promouvoir une éducation horizontale et
1407 partagée. De plus, l'émergence d'une société du temps libre, si elle n'est pas accompagnée d'un
1408 droit à la découverte de soi, de l'autre et du monde, contribue à aggraver les inégalités, le repli
1409 sur soi et la standardisation culturelle. S'il est au contraire investi, le temps libre peut constituer
1410 une opportunité de rééquilibrer les chances, de retisser des liens et de faire de la diversité une
1411 force. Dès lors, l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances, à l'engagement doit être
1412 démocratisé. Ainsi, des équipements dédiés aux jeunes, réellement adaptés à leurs besoins (accès
1413 aux loisirs, accompagnement de projets individuels et collectifs, lieux d'échange et de
1414 convivialité) doivent être répartis sur l'ensemble du territoire. Pour cela, le nombre d'équipement
1415 sur un bassin de vie varie en fonction du nombre de jeunes.

1416
1417 **De même, les collectivités locales doivent faciliter l'accès aux lieux et activités culturels par des**
1418 **tarifs accessibles.** Afin de permettre à chacun de partir en vacances, le tourisme social doit être
1419 développé. Enfin, l'engagement collectif est rendu accessible à tous avec la mise en place d'un
1420 service civique et la validation des acquis dans le système universitaire.

1421
1422 **Le projet socialiste d'émancipation vise l'éducation des consciences,** la maturité "sociale". Nous
1423 voulons que les citoyens soient auteurs de leur vie, vigilants sur les évolutions économiques,
1424 écologiques, sociales, capables de réfléchir, de proposer et de s'impliquer. Cette exigence
1425 commande donc des moyens, des réformes pédagogiques et la construction d'un nouveau
1426 rapport entre l'éducation formelle et non formelle.



Retrouvez toute l'actualité du 8^{ème} congrès du MJS sur Internet.

www.mjsfrance.org